

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PONT-SAINT-PIERRE

SEANCE DU 09 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars à vingt heures trente, le conseil municipal de Pont-Saint-Pierre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme LAVIGNE COURTEUX Valérie, Maire.

Date de convocation : le 02 Mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de conseillers votants : 8

Etaient présents : Mrs LEVACHER Philippe, HEBERT Philippe, Adjoints ;
Mmes GALLIENNE Véronique, DUHO Christelle, Mrs DURIEZ, AMELOT Eric, POINTEL Christian.

Absents : Mmes PAEME Yveline, CAMPERVEUX Anna, ROUSSETTE Stéphanie, SIZAIRE-LECLERCQ Sonia, Mr FARCY Patrick

Secrétaire de séance : Mr DURIEZ René

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Mme le Maire présente un état des subventions qu'elle propose d'accorder aux associations, au titre de l'année 2026. Elle propose de mettre en attente, sur le compte des subventions diverses (S.D.), les subventions de quatre associations :

<u>ASSOCIATIONS (65748)</u>	VOTE 2025	VOTE 2026
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	330	
AMICALE LAIQUE	410	470
ANDELLE NATATION	490	500
ARC CLUB DE L'ANDELLE	820	820
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE ROMILLY	100	100
BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	900	900
BIBLIOTHEQUE ECOLE	180	180
CERCLE PHILATELIQUE	825	830
CERCLE D'ESCRIME	850	860
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE	2700	2700
ASSOCIATION LA BELLE EPOQUE	280	300
LA CROIX ROUGE	50	50

S.D. 330

Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 17/03/2026

Publié le 17/03/2026

ID : 027-212704704-20260309-85DELIB09032026-DE

STUDIO SPORTS	1000	1000
AGORA LE RASED	400	400
ORCHESTRE D'HARMONIE	250	250
RAS ROMILLY SUR ANDELLE	50	50
LES RESTAURANTS DU COEUR	1500	1500
RPFC FOOTBALL	8000	8000
TENNIS CLUB	950	1000
SECOURS CATHOLIQUE	50	50
SECOURS POPULAIRE	50	50
S.P.A.	175	
L'OUTIL EN MAINS	200	100
ASSOCIATION HAUGR	50	100
LES FRANCS TIREURS		
L'ARBRACHAT	200	100
LES AMIS DU CHATEAU DE PONT ST PIERRE	200	300
CHORALE CHANTS DE L'EURE	140	150
LES AMIS DU PATRIMOINES DE PONT-ST-PIERRE		200
SUBVENTIONS DIVERSES	250	2040
TOTAL	21400	23000

S.D. 175

S.D. 250

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer les subventions ci-dessus aux associations.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire – Valérie LAVIGNE COURTEUX**

85DELIB09032026

